

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/L-Etat-francais-et-le-negoce-prive-de-Suez-l-ambassadeur-de-France-critique-le-gouvernement-argentin>

L'Etat français et le négoce privé de Suez : l'ambassadeur de France critique le gouvernement argentin

- Argentine - Économie - Privatisées - Services Publics : eau, électricité, ordures, etc -
Date de mise en ligne : mercredi 5 octobre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par l'Agence France Presse

(AFP). Buenos Aires, 5 octobre 2005

L'ambassadeur de France à Buenos Aires, Francis Lott, a fustigé mardi soir l'attitude "populiste" et "un peu soixante-huitarde" du gouvernement du président argentin Nestor Kirchner qui a conduit au retrait du groupe français Suez de sa filiale de distribution d'eau Aguas Argentinas.

Dans cette affaire, le gouvernement du président Kirchner a adopté une "position populiste, un peu soixante-huitarde, qui a mis en difficultés nos entreprises", a déclaré mardi soir l'ambassadeur dans un discours sur les relations franco-argentines.

Il arrive que des entreprises étrangères soient "prises à la gorge par les gouvernements", a ajouté l'ambassadeur devant quelques journalistes et des représentants de l'Arri, une association française ayant pour vocation de favoriser la prise en compte en France des "réalités internationales".

L'ambassadeur a également souligné qu'Aguas Argentinas avait certes gagné quelque 5,6 milliards de dollars entre 1993 et 2001, mais que seulement 106 millions de dollars avaient été distribués aux actionnaires (dont Suez est le principal) au cours de cette période, la majorité (53%) de ses revenus revenant directement à l'Etat argentin.

Le groupe français avait obtenu en 1993 la concession de distribution d'eau et du tout-à-l'égout dans le grand Buenos Aires, la plus importante du monde à cette époque, pour être ensuite touché de plein fouet par la crise économique fin 2001 et surtout par la dévaluation du peso en 2002.

Après près de trois ans de négociations souvent houleuses, le groupe français a préféré jeter l'éponge faute d'obtenir, de son point de vue, de meilleures conditions financières pour rester en Argentine.

L'assemblée générale a voté à la quasi unanimité le 22 septembre la résiliation du contrat, qui prendra totalement effet fin février.